

196 AVANTURES DU CHEVALIER

me, l'empêcha de continuer à maltraiter sa fille, à laquelle il demanda par qui elle avoit eu la foiblesse de se laisser séduire. Elle hésita quelque temps à répondre, malgré la menace qu'on lui faisoit de lui casser les bras à coups de bâton si elle ne parloit; mais soit qu'elle craignît que la bassesse de ses inclinations ne lui attirât le châtiment qu'on lui promettoit, soit qu'elle ne fût pas fâchée de se venger du mépris dont j'avois payé mille avances qu'elle m'avoit faites, & qu'elle crut qu'on m'obligeroit à l'épouser, elle eut l'effronterie de dire que c'étoit moi qui avois triomphé de sa vertu.

Quelque étonné que je fusse de l'impudence qu'il y avoit dans cette accusation, j'écoutai fort attentivement le reste d'une scène qui commençoit à m'intéresser. Je n'en perdus pas un mot. Le mari & la femme me prodigèrent des épithètes qui marquoient bien leur ressentiment. Ils n'étoient embarrassés que de l'espèce de vengeance à laquelle ils devoient s'arrêter. La femme ne parloit que d'assommer, que de rouer de coups; mais le Maltôtier moins vif & plus politique fut d'avis que pour se délivrer d'un monstre tel que leur fille, il falloit me la faire épouser & nous abandonner ensuite tous deux à notre mauvais destin. S'il s'avise, disoit-il, de faire la moindre résistance à nos volontés, je le ferai pourrir dans un cachot.

L'espérance qu'eut l'accusatrice que je préférerois sa possession, quelque sujet que j'eusse de n'en être pas content, à une prison perpétuelle, la consola des coups qu'elle avoit reçus. Elle me dit le lendemain d'un air insolent

D
lent
duite
tiers
Que
senti
reufe
avoir
core
tude
vol
fer p
elle
la ré
tinée
U
entr
m'a
pou
vou
au l
justi
neu
dis
tre
n'é
je l
pisc
pas
épo
L
rol
ce
me
Mo
m'
re a
lent